## CODE DE CONDUITE DES CADETS

NIC	NOM	PRÉNOM

- 1. Les sections du Code de conduite, qui présentent le contexte et les principes généraux, ne figurent pas dans ce document afin d'en alléger la lecture. Ils demeurent toutefois disponibles pour consultation sur notre site Internet au <a href="https://www.gatineau.cc/code">https://www.gatineau.cc/code</a>
- 2. Pendant ma participation au Programme des cadets et <u>pendant toutes les</u> <u>communications et activités qui s'y rapportent, je m'engage à</u> :
- a. <u>donner un exemple positif</u> par ma conduite avec les autres, en personne et en ligne. Être conscient de l'impact de mon comportement sur les autres;
- b. **être honnête et traiter les autres équitablement**, en respectant les limites physiques, les biens personnels et la vie privée;
- c. me conformer à tous les lois, règlements, politiques, directives, ordres et instructions applicables;
- d. <u>communiquer avec respect</u>. M'exprimer de manière non agressive et écouter de manière à respecter les autres;
- e. agir de manière sécuritaire, en veillant à ma sécurité et à celle des autres;
- f. <u>demander le soutien</u> d'un cadet senior ou d'un membre du personnel adulte lorsque j'ai besoin d'aide;
- g. <u>signaler tout acte répréhensible</u> à un membre adulte du personnel dès que possible. Cela inclut, sans s'y limiter, les comportements indésirables et néfastes tels que le harcèlement et les abus de nature physique ou sexuelle;
- h. être respectueux de l'environnement et de mon entourage;
- me comporter d'une manière conforme au présent code de conduite lorsque j'utilise des communications électroniques, incluant l'utilisation des médias sociaux, des courriels, de la messagerie instantanée, du clavardage en ligne, des sites Web et des textos, lorsque je communique sur les activités des cadets ou les membres du Programme des cadets, y compris dans mes temps libres;
- j. <u>prendre soin des uniformes, du matériel et de l'équipement</u> qui m'ont été prêtés et veiller à porter mon uniforme conformément aux Instructions vestimentaires des cadets et rangers juniors canadiens.

- 3. Les comportements décrits ci-dessous sont proscrits et entraîneront une enquête pouvant conduire à une suspension pendant et après une enquête complète. En participant au Programme des cadets et à toutes les communications et activités connexes, je ne ferai pas ce qui suit :
- a. <u>agir intentionnellement d'une manière ou faire des commentaires verbaux ou écrits</u> qui critiquent ou irrespectueux à l'égard de la race, de l'origine ethnique ou sociale, de la couleur de peau, de la religion, de l'âge, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'état civil, de la situation familiale, du handicap, de l'identité ou de l'expression de genre, des caractéristiques génétiques ou des caractéristiques physiques d'une personne;
- b. adopter un comportement de nature sexuelle qui cause ou pourrait causer un préjudice à autrui, y compris le contact physique, les incitations, remarques ou avances de nature sexuelle, le harcèlement de nature sexuelle et le fait de visionner, d'accéder, de distribuer ou de diffuser du matériel sexuellement explicite;
- c. m'engager dans des conversations romantiques, sexuelles ou intimes ou dans des relations personnelles pendant ma participation aux activités de cadets. Ce comportement est considéré comme inapproprié dans ce contexte et ne doit pas avoir lieu pendant les activités de cadets ou pendant tout entraînement ou événement lié aux cadets;
- d. <u>toucher d'autres cadets ou leurs effets personnels sans leur permission</u>, sauf lorsque cela est absolument nécessaire dans une situation d'urgence;
- e. tenter de harceler, d'intimider, de faire honte ou d'isoler socialement les autres;
- f. prendre, distribuer ou partager des photos d'autrui sans leur consentement;
- g. <u>agir d'une manière qui est considérée comme haineuse</u>. Ceci comprend, sans s'y limiter, l'usage de mots, de symboles ou d'images qui provoquent ou encouragent, justifient ou font la promotion de la violence ou la haine à l'égard des autres;
- h. <u>Utiliser ou consommer du tabac, des cigarettes électroniques, du cannabis, de l'alcool ou des drogues illégales</u> ou non prescrites, à l'exception des médicaments en vente libre fournis par votre parent/tuteur (p. ex., Tylenol, Advil, etc.);
- i. <u>posséder, acheter ou vendre</u> du tabac, des cigarettes électroniques, du cannabis, de l'alcool ou des drogues illégales ou non prescrites;
- j. partager des médicaments sur ordonnance, avec toute autre personne;
- k. <u>avoir des couteaux, des armes à feu, des armes ou des munitions en ma possession</u> autre que ceux qui sont prévus pour participer aux activités des cadets.

Je	
reconnais par ma signature ci-dessous que posé des questions pour obtenir des éclairc code de conduite.	j'ai lu et compris ce code de conduite, que j'ai issements et que j'accepte de respecter ce
Signature du cadet	Signature du parent
	Signature du commandant

<u>Liste de distribution</u> Original - Dossier du cadet Copie - Cadet / Parent